

JOURNAL LE RASSEMBLEUR

VOLUME 11

MARS 2023

NUMÉRO 7



Bonne Relâche!

MOT DU PRÉSIDENT

STÉPHANE ROSTIN-MAGNIN

Ça y est, je suis officiellement votre président depuis le 28 février dernier. Je prends ce mandat avec enthousiasme et humilité. Si dans les faits, je poursuis mon travail à votre service, cela demeure une étape importante. Je l'ai déjà dit et je le répète encore : je souhaite diriger le syndicat de façon collégiale, main dans la main avec l'équipe de l'exécutif. J'en profite pour vous souligner que Hassiba Neched est devenue votre 1^{ière} vice-présidente et que Sameh Argoubi a été élue au poste de vice-présidente aux finances. Bienvenue parmi nous Sameh! Nous ne serons pas trop de cinq, mais nous allons avoir besoin de l'implication de chacune et chacun d'entre vous!

Lors du dernier conseil du secteur scolaire auquel j'ai assisté en compagnie de Patrick Chartier, nous avons constaté que le gouvernement est déterminé à nous enlever des avantages. Il veut baisser nos congés, revoir l'assurance salaire ou les vacances. Nous avons rejeté les premières offres à l'unanimité.

En plein conseil, nos représentants ont reçu un courriel du comité de négociation patronal. Ce dernier précisait davantage ses objectifs qui consistent à limiter nos possibilités d'absences et nous mettre au service de l'enseignant(e).

Leur agenda est simple : tout miser sur l'aide en classe et en faire un(e) « assistant(e) » de l'enseignant(e), avec très peu de considérations envers nos conditions.

Nous vous en dirons plus quand notre comité de négociation se sera officiellement positionné sur ces nouvelles offres fraîchement déposées.

Il va falloir se mobiliser contre ce gouvernement dont les offres démontrent à quel point ils sont déconnectés de nos réalités.

La majorité des propositions visent à faciliter le travail des enseignants, mais jamais à alléger ou améliorer le nôtre. Je ne tomberai pas dans la confrontation avec les profs. C'est ce que veut le gouvernement : diviser pour mieux régner ! Néanmoins, nous ne pouvons pas tolérer de passer encore une fois entre le mur et le papier peint. Cette négociation : c'est la nôtre, c'est la vôtre ! C'est notre tour de faire des gains. Sans nous, l'école prend le bord.



« Ne parlez pas d'acquis sociaux, mais de conquits sociaux, parce que le patronat ne désarme jamais ».

Ambroise Croizat (1901-1951)

Le gouvernement commence sa campagne de mauvaise foi

COMITÉ DE MOBILISATION

Le premier ministre et le ministre de la santé sont sortis dans les médias à la mi-février pour se plaindre de la non disponibilité des syndicats aux tables de négociation. Dans les faits, ce sont plutôt leurs représentants qui se montrent très peu disponibles. Il faut peut-être rappeler que les négociateurs du gouvernement sont grassement payés à l'heure. Une négociation qui s'étire est une manne financière pour eux. Ah moins que ce soit une stratégie déloyale du gouvernement. Le Front Commun a fait une mise au point. Elle est à lire en [cliquant sur ce lien](#).

UN BRIN D'HUMOUR





De la grande visite le 4 mai 2023!

Une conférence à ne pas manquer

COMITÉ ENTRAIDE

Nous vous en reparlerons sous peu, mais nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que le syndicat recevra Madame Arina Grigorescu, chargée du projet « Milieux de travail alliés contre la violence conjugale » au Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale.

Cette conférencière chevronnée, qui connaît son sujet sur le bout des doigts, viendra nous entretenir sur ce que nous pouvons faire pour aider une collègue ou une amie qui en serait victime.

La violence conjugale est un fléau que la pandémie a contribué à aggraver. Étant un syndicat féministe, comptant une très grande majorité de femmes parmi ses membres, il nous a semblé incontournable de remplacer notre conférence sur la gestion du temps (prévue le 2 février) par cette rencontre ô combien prioritaire.

Voici ce que dit Mme Chantal Arseneault, présidente du Regroupement : « Pour de nombreuses femmes, leur emploi représente le dernier bastion de liberté, leur unique fenêtre sur l'extérieur. Cela fait du milieu de travail un endroit idéal pour tendre la main à ces femmes, qui oseront davantage s'ouvrir si leur employeur met en place un environnement sécuritaire et soutenant pour les victimes »



REGROUPEMENT DES MAISONS
POUR FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE

La loi sur la santé et la sécurité au travail oblige désormais les employeurs à agir pour prévenir les impacts de la violence conjugale au travail. Ces derniers sont drastiques : dégradation du climat de travail, instabilité, perte d'expertise et de personnel, enjeux de sécurité, etc. En prévenant ces situations, les employeurs contribuent à la protection et à la sécurité des victimes et de leurs équipes.

« Si, dans chaque équipe de travail, le personnel est sensibilisé aux signes de la violence conjugale et sait comment réagir adéquatement aux confidences d'une collègue, on va créer un grand mouvement susceptible de faire reculer la violence conjugale. Chaque travailleuse, chaque travailleur devient un maillon essentiel en posant des gestes significatifs à leur échelle », souligne Arina Grigorescu, chargée du projet au Regroupement.

Nous vous enverrons bientôt une invitation officielle, mais vous pouvez dès maintenant noter le 4 mai à votre agenda. C'est un rendez-vous !

[Site web du Regroupement](#)



Articles dans le Journal de Montréal et le Journal de Québec

Stéphane Rostin-Magnin a signé un autre article dans le journal pour le consulter [cliquez ici](#)

Audrey Larouche, vice-présidente du secteur scolaire FEESP-CSN signe elle aussi un article sur le même sujet pour le lire [cliquez ici](#)

N'oubliez pas aussi de vous abonner à [notre page Facebook](#)

Dates importantes :

Du 6 au 9 mars 2023 : Journées pédagogiques de la semaine de relâche.

8 mars 2023 : Journée internationale des droits des femmes



10 mars 2023 : Congé pour tous.

31 mars 2023 : Dernier jour de notre convention collective actuelle.